



IZON

la Gazette municipale

ÉTÉ 2022 - N°3

MÉDIATHÈQUE
**la naissance
de L'Aïga**

page **6**

REPORTAGE
**les Boucles d'Anglade,
une première réussie**

page **8**

SOMMAIRE



FINANCES

page **4**

LES BOUCLES D'ANGLADE



page **8**

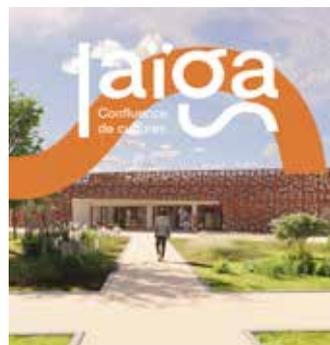


ÉDUCATION

page **12**

JUMELAGE

page **15**



CULTURE

page **6**

MOBILITÉS

page **10**



MARCHÉS NOCTURNES

page **14**



VIE ASSOCIATIVE

page **16**

VIE PRATIQUE

page **20**

TRIBUNES LIBRES

page **22**

AGENDA

page **24**

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

MAIRIE D'IZON
207, AVENUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE 33450 IZON
Tél. : 05 57 55 45 46
Mail : contact@izon.fr
Site : www.izon.fr

• PERMANENCES :
Vos élus vous accueillent chaque
samedi de 9h00 à 12h00
• ASTREINTE :
Un numéro est à votre disposition
les soirs et week-ends pour les
urgences : 06 60 53 12 53

• HORAIRES MAIRIE :
Du lundi au vendredi
09h00 - 12h30 et
13h30 - 17h30
(sauf le mardi fermeture
à 19h00).

IZON, LA GAZETTE

Publication gratuite éditée par la Ville d'Izon en
2 800 exemplaires.
Directeur de la publication : Laurent de Launay
Adjointe au Maire, déléguée à la Communication :
Audrey Combier
Photos : ©Ville d'Izon - ©Sapiens,
Dominique Garcin-Geoffroy
Réalisation : Agence Sapiens
Impression : Sodal
Courriel : contact@izon.fr
Tél. : 05 57 55 45 46

Investir s'investir

Dans un contexte marqué par une inflation galopante et quantité de tensions, nous parvenons néanmoins, localement, à mener une politique d'investissements ambitieuse. Il faut s'en féliciter, se remémorer nos engagements et rappeler le cap poursuivi : nous investissons aujourd'hui pour mieux vivre à Izon demain. Cette Gazette en témoigne.

Notre médiathèque verra le jour en début d'année prochaine. Elle constituera un élément majeur de la vie locale. Toutes générations confondues, nous pourrons y lire, flâner, jouer, écouter de la musique, voir un spectacle, apprendre, travailler, nous ressourcer, partager, échanger, rencontrer, découvrir, expérimenter ou encore boire un thé voire cuisiner ! Son nom ? L'«Aïga», «l'eau» en gascon, parce qu'Izon, territoire d'eau à la confluence des cultures, reste une terre de Gascogne.

D'eau il fut encore question à l'occasion de la première édition des Boucles d'Anglade, le long des digues du Glaugelas. Mille mercis à nos agents des services techniques et aux bénévoles de l'association Courir à Izon, tout particulièrement à son président. Dans la continuité de cette première boucle, au carrefour des projets «Plan de paysage» et «Ville sportive», nous continuerons de créer des parcours pédestres pour le bonheur des familles, marcheurs, runners.

Au sujet de mobilité active, justement, vous êtes nombreux à vous plaindre des difficultés que rencontrent piétons et cyclistes à Izon : absence ou inconfort des trottoirs ; manque de voies dédiées à la pratique du vélo ; insécurité due à l'incivisme et à la vitesse excessive ; trafic des camions, etc. Les observations en ce sens pleuvent à l'occasion de chaque visite de quartier - à raison ! Pour y remédier, après une phase de diagnostic partagé, un plan d'investissements dédiés aux « mobilités actives » est en construction. On ne fera pas

d'économies sur les travaux de voirie, la sécurité et la tranquillité publique...

Nous continuons d'investir en faveur du développement de la vie associative. À Borgés, notamment, c'est un plaisir d'observer toutes les initiatives qui commencent à y prendre racine. À quelques centaines de mètres, du côté de Maucaillou, c'est un deuxième jardin partagé qui a été entrepris. Nous sommes fiers et heureux d'accompagner ces collectifs de citoyens soucieux de partager terre, savoir, nourriture et joie de voir leur environnement fleuri.



Ainsi se dessine progressivement la ville que l'on souhaite, belle, apaisée, familiale, joyeuse, sécurisée, entreprenante, résiliente, inspirante, solidaire, ouverte d'esprit et de cœur et qui se prépare à faire face aux grands défis de demain. Avec temps, travail et confiance, à force de volonté, ensemble, nous y parviendrons.

En vous souhaitant une bonne lecture et un très bel été,

Rien à voir,
Launay

Laurent de LAUNAY

Budget 2022 : des projets pour mieux vivre à Izon

VOTÉ LE 13 AVRIL PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 COMPTE 5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE. BIEN SÛR, LA FUTURE MÉDIATHÈQUE REPRÉSENTE UNE BONNE PART DE CE BUDGET, MAIS LES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX NE SE LIMITENT PAS À CE SEUL POSTE BUDGÉTAIRE.

Le budget municipal prévisionnel pour cette année 2022 est de 10 633 612 €.

Il est la traduction financière des choix politiques et stratégiques de la municipalité. La commune a pour obligation de présenter un budget équilibré en matière de dépenses et de recettes.

LE BUDGET EST COMPOSÉ DE DEUX SECTIONS

La section de fonctionnement d'un montant de 5 270 574 €. Elle comprend toutes les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de la collectivité et des services publics :

- les charges de personnel ;
- les charges à caractère général (fournitures, frais de gestion, travaux en régie) ;
- les dépenses courantes (électricité, carburant, téléphone) ;
- les charges financières (intérêts des emprunts, frais divers, pertes de créances) ;
- le financement des organismes

extérieurs (syndicats intercommunaux, aide sociale) ;

- les subventions aux associations.

La section d'investissement d'un montant de 5 363 038 € comprend les opérations de création d'équipements publics, les travaux d'importance (voiries, réseaux), les acquisitions de terrains, achats de matériels, ainsi que les remboursements d'emprunts.

C'est sur ce budget que la municipalité met en action ses politiques publiques, en améliorant notamment la qualité des infrastructures et en développant des projets structurants, à l'instar de la médiathèque en cours de construction à Izon.

MAÎTRISER LES COÛTS

En matière budgétaire, 2022 est une année particulière. Les collectivités subissent encore les conséquences de la crise sanitaire et font face à une inflation importante sur les coûts des matières premières et de l'énergie, liée aux crises

géopolitiques.

Dans ce contexte, la mairie d'Izon a fait le choix de maîtriser ses dépenses publiques : « *Notre objectif, en 2022, est de rester sur les mêmes bases de dépenses, voire, pourquoi pas, de les baisser. Nous subissons des pertes de recettes que nous n'attendions pas. Il faut donc être vigilants afin de dépenser "mieux" tout en conservant un haut niveau de service public ainsi que notre capacité d'adaptation à un contexte pour le moins instable* » explique Laurent de Launay, le maire d'Izon.

Toutefois, il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés en matière d'investissement. Ce ne sont pas moins **de 5,3 millions d'euros qui sont engagés cette année, dont 4,8 millions** en direction des équipements publics. Une somme record dans l'histoire d'Izon, mais indispensable à l'amélioration du cadre de vie des izonnais et qui touche tous les secteurs de compétences de la mairie : voirie, culture, école, urbanisme, réseaux, sports, etc...



289 621 €

Équipements communaux

restructuration des terrains de foot et de rugby, rénovation thermique salle des fêtes et mairie, jeux pour enfants aux Pavillons, mises aux normes diverses, vidéoprotection.



184 639 €

Acquisitions de matériels

outillages, ordinateurs, bâches, équipements de la police municipale, barnums, véhicules pour les services techniques, etc...



105 438 €

Travaux électriques et de réseaux



357 732 €

Aménagements et mise aux normes du restaurant scolaire

BUDGET GLOBAL 10 633 612 €

5 363 038 €

EN BUDGET D'INVESTISSEMENT,
DONT 4,7 MILLIONS DE DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENTS

5 270 574 €

EN BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

LES TAUX DES TAXES LOCALES RESTENT INCHANGÉS



3 042 469 €

**Construction et aménagement
de la médiathèque**

dont 2 000 000 € de subventions de l'État, du
Département et de la CALI.



176 187 €

Travaux de voirie

route du Jauga, chemin Vert, rue du Port,
mission de maîtrise d'oeuvre RD242 et
Anglumeau, arrêts de bus, mobilier urbain.



86 931 €

**Équipements et entretien
des écoles**



66 400 €

Caméras de vidéo protection



63 151 €

**Réhabilitation de
l'espace Borgés.**



200 940 €

Aménagements paysagers

plantation d'arbres, aménagements paysagers
Nature en Ville, étude plan paysage et Atlas
biodiversité, fleurissement.



184 000 €

Izon ville sportive

parcours course à pied, parcours sportif,
sentiers pédestres, agrès sportifs.



12 711 €

Hygiène et sécurité



19 240 €

Résilience alimentaire



12 200 €

Mobilités actives



37 000 €

Travaux en régie

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

+ Maîtrise des dépenses
publiques, notamment des
dépenses de fonctionnement afin
de garder les marges nécessaires à
l'investissement.

+ Mise en oeuvre de projets
structurants pour la commune :
médiathèque, plan paysage, schéma
de mobilités, Ville sportive.

+ Pas d'augmentation des
impôts locaux (taxes
foncières).

+ Maintien, voire amélioration
de la qualité des services
publics, dans un contexte post-crise
sanitaire, tout en faisant face à
l'inflation.

L'AIÏGA : confluence des cultures

Véritable projet d'aménagement urbain, l'AIÏGA sera un lieu de vie ouvert à tous. Un carrefour des cultures au centre d'Izon, dédié à la lecture, la création, l'innovation et la médiation numérique. Découvrez ce nouvel équipement dont l'ouverture est prévue pour janvier 2023.

Jamais autant de moyens n'auront été investis dans un équipement public et culturel sur la commune d'Izon. Une nouvelle médiathèque de 800 m² qui accueillera spectacles, expositions et ateliers.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE

L'AIÏGA sera à la croisée des publics et des pratiques. Une programmation culturelle riche sera établie tout au long de l'année à travers différents types de spectacles et conférences dans une salle dédiée de 90 m².

Une offre unique dans le sud de la CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais) avec un équipement habituellement réservé aux grandes métropoles.

MÉDIATION NUMÉRIQUE ET CRÉATION ARTISTIQUE

Doté d'espaces de travail participatifs et collaboratifs, l'équipement sera aussi un lieu de rencontres entre les savoir-faire de chacun.

De nombreux outils multimédias seront accessibles à tous dans un espace d'expérimentation des nouveaux usages 2.0 et de médiation numérique. Différents supports pour la création

artistique seront aussi mis à la disposition des usagers pour permettre de développer l'esprit créatif de chacun.

LITTÉRATURE POUR TOUS

15 500 documents et supports numériques constitueront le nouveau fonds de l'AIÏGA et seront disponibles à la consultation sur place et à l'emprunt. Tous les publics y trouveront leur bonheur : des bandes dessinées, en passant par les romans, la littérature jeunesse, CD, DVD ou encore des jeux de société.

UN LIEU DE VIE OUVERT

Au coeur du bourg et des infrastructures communales et intercommunales, l'AIÏGA sera aussi au coeur de votre quotidien. Pour y consulter des documents, échanger des savoirs, rencontrer des professionnels, ce nouveau lieu de vie sera hybride et conçu afin de pouvoir s'adapter à ces différentes pratiques. L'architecture, ouverte sur la nature environnante, sera à la fois faite de grands volumes et d'espaces plus intimistes.



LE NOM : le choix de l'équipe municipale s'est porté sur "AIÏga", traduction gasconne de "eau" :

– Référence au patrimoine paysager : le territoire Izonnois, et plus largement Libournais, est marqué par la présence de l'eau, avec notamment la Dordogne et l'Isle

qui font partie intégrante du paysage local ;

– Référence au patrimoine linguistique : le gascon était fortement ancré sur le territoire, particulièrement sur Izon. Il s'agissait de faire référence aux racines linguistiques afin de donner un sens fort à la dénomination du lieu ;

– Référence à la symbolique : l'eau, le lien du vivant, élément en perpétuel mouvement.

Le futur équipement se veut être le reflet de ce flux dynamique, de cette matière en mouvement constant, un lieu de transmission et de connexion entre les hommes, les territoires et toutes les cultures.

RENCONTRE AVEC

JUSTINE CHARENTON-MASSET

RESPONSABLE CULTURE ET MÉDIATHÈQUE D'IZON DEPUIS JUILLET 2021, ELLE SUPERVISERA L'AIÇA. RENCONTRE AVEC UNE PASSIONNÉE.



QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J. Charenton-Masset : J'ai eu mon premier emploi à la médiathèque de Libourne avant de devenir responsable de celle de La Réole en 2017. En juillet 2021, j'ai rejoint la commune d'Izon et j'ai ainsi eu la chance de prendre part au projet fort de la commune pour le développement de l'offre culturelle dont l'AIÇA est aujourd'hui le point central.

QUE SIGNIFIE L'ARRIVÉE DE CE NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR IZON ?

J. Charenton-Masset : Il s'agit d'une magnifique opportunité pour Izon et ses habitants. L'ouverture d'une médiathèque est toujours un moment important. Ce sont des outils essentiels au vivre ensemble, au partage des savoirs et de la culture, l'un des derniers lieux de culture gratuits.

SELON VOUS, QUELS SONT LES POINTS FORTS DE L'AIÇA ?

J. Charenton-Masset : Il y en a beaucoup ! Il faut d'abord parler de son implantation. L'AIÇA se situe au cœur de la commune, entre l'école, le centre de loisirs, les équipements sportifs, la crèche et l'école de musique. Elle est idéalement positionnée pour que tous les publics s'y rencontrent. Nous mettons également en place une offre digitale solide avec du matériel de pointe à disposition des visiteurs. Des ateliers de médiation seront proposés afin de pallier la fracture numérique que subit notre territoire.

QUEL SERA VOTRE RÔLE ?

J. Charenton-Masset : En tant que responsable de la structure, j'assurerai la coordination de l'équipe, des bénévoles (déjà très impliqués dans l'actuelle bibliothèque), des activités et la gestion du lieu. J'aurai aussi à cœur de faire en sorte que l'AIÇA soit au service de tous et de travailler main dans la main avec les partenaires associatifs et institutionnels, notamment de la CALI. L'AIÇA va devenir en effet un équipement culturel majeur du territoire.



Boucles d'Anglade Une première réussie

LE DIMANCHE 10 AVRIL, L'ASSOCIATION COURIR À IZON A ORGANISÉ UNE PREMIÈRE GRANDE COURSE SUR LE SITE DU LAC D'ANGLADE ET LES DIGUES DU GLAUGELAS. L'OCCASION POUR LES PARTICIPANTS DE DÉCOUVRIR DES ESPACES NATURELS SOUVENT MÉCONNUS. EXPLICATIONS AVEC RAYMOND ROUX, LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION...

Quatre formules (courses à pieds de 16 km et 8 km, marche de 8 km, course des enfants de 1 km), plus de 400 participants dont 80 enfants, une quarantaine de bénévoles, voici en quelques lignes un résumé de la 1^{ère} édition des "Boucles d'Anglade", organisée par l'association Courir à Izon.

« Indéniablement, ce fut une grande réussite. D'abord, parce que le succès populaire était au rendez-vous, mais aussi parce que notre association s'est totalement mobilisée pour que cette journée soit parfaite » explique Raymond Roux, le président du club. Certains marcheurs et coureurs sont venus de la métropole et du libournais

pour participer. « Les retours sont très positifs. Tout le monde a trouvé que le parcours était de qualité, bien indiqué avec une ambiance conviviale ».

FAIRE DÉCOUVRIR UN SITE NATUREL D'EXCEPTION

Faire une course dans un tel environnement était un objectif avoué de l'association Courir à Izon. « En connaissant le lieu, je me suis toujours dit qu'il fallait le faire découvrir à la population », souligne Raymond Roux.

Si l'idée est restée quelque temps dans les cartons en raison de la pandémie, les membres de l'association ont lancé le projet dès qu'ils en ont eu l'occasion. Le plus compliqué a été de mobiliser

tous les bénévoles nécessaires à l'encadrement d'un tel événement. Ils sont une quarantaine à s'être impliqués dans les Boucles d'Anglade. « Il faut tirer un grand coup de chapeau à tous ces bénévoles, car sans eux, nous n'aurions pas connu une telle réussite. Je n'oublie pas non plus la municipalité qui nous a soutenus et les services techniques qui ont réalisé un important travail de préparation ».

Le choix de la date n'a pas été fait au hasard. Il fallait que l'événement ne se déroule ni trop tôt dans la saison pour éviter la boue et l'humidité, ni trop tard pour ne pas que les participants subissent les fortes chaleurs. Les digues du Glaugelas se méritent !



REPORTAGE

UN BILAN POSITIF ET UN RENDEZ-VOUS DÉJÀ FIXÉ

Le bilan est donc très bon, tant pour l'association que pour la commune d'Izon qui a vu de nombreuses personnes découvrir tout un pan de son patrimoine.

« La dynamique autour de cette manifestation est très intéressante. Nous pouvons déjà dire que nous allons renouveler la course à la même époque en 2023. Nous allons essayer de nous inscrire dans un calendrier de courses pour attirer encore un peu plus de monde » insiste le président. En attendant, rendez-vous le 23 juillet pour les Foulées Izonaises, la course incontournable de la fête locale.



Le bureau de l'association Courir à Izon.

L'ÉCOSYSTÈME DU GLAUGELAS

Organiser une course pédestre dans ce secteur d'Izon était un moyen de faire connaître aux visiteurs, mais aussi aux Izonnais, l'environnement du Glaugelas, ses digues, son écosystème. Une grande partie de cette zone est classée NATURA2000. Le site s'étend sur 1240 ha, composé d'espaces bocagers, de prairies humides, de forêts et de marais.

Au milieu de cette zone naturelle, le Glaugelas est un ruisseau affluent de la Dordogne, parcouru d'une digue longue de 6 km. Celle-ci a été défrichée au fil des années par l'intermédiaire de chantiers participatifs et de l'action des services municipaux. Aujourd'hui, le site est très apprécié de certains promeneurs izonnais, mais encore ignoré par le grand public. Le lieu est particulier : une zone humide peu impactée par les activités humaines, même si les gravières d'Anglade à proximité ont longtemps été exploitées.

« Il faut savoir que ces digues, qu'on appelle costières ici, ont été construites dans le but de noyer les vignes à l'époque du phylloxera*. Il faut tirer un grand coup de chapeau à la mairie et aux services techniques qui oeuvrent à l'entretien et à l'aménagement des lieux. » commente Raymond Roux. Un "travail de fourmis" au sein d'une végétation florissante, qui permet aujourd'hui aux promeneurs d'évoluer au cœur d'un patrimoine naturel exceptionnel, au milieu des marais.

IZON, VILLE DE RUNNING !

Dans le cadre de l'opération Ville sportive, adoptée par le conseil municipal à l'occasion du vote du budget, la municipalité souhaite créer plusieurs parcours de running et de marche nordique à travers la commune, pratiques sportives accessibles à tous. « La demande est là » observe Laurent de Launay, « les Izonnais de tous âges aiment parcourir Izon, laquelle jouit d'un patrimoine environnemental remarquable. Profitons-en pour développer le sport-nature ». En parallèle des aménagements à venir en faveur des modes actifs de mobilité (voir l'article page suivante), la municipalité cherche donc à constituer une grande boucle de randonnée pédestre dont la principale armature serait la trame verte et bleue (espaces boisés et cours d'eau). « Certes, c'est compliqué à mettre en œuvre, il nous faudra structurer ce parcours et convaincre des propriétaires de prés qui pourraient être récalcitrants. Mais avec le temps, une forte volonté, le soutien des associations, l'appui de nos agents des services techniques et un gros travail de conviction, je reste persuadé que nous pouvons y arriver », conclut l'édile. Dans le respect de tous et l'intérêt du plus grand nombre, Izon peut devenir un petit coin de paradis pour les runners !

La mairie et l'ASA du Glaugelas s'engagent pour l'entretien et la préservation du site

Une convention avait été initiée par l'ancienne municipalité pour la création et l'entretien d'un cheminement piétonnier sur la digue du Glaugelas. Le 6 mai 2022, un avenant à cette convention a été signé entre le maire et le président du syndicat, M. Bernard Durand, afin de proroger cette convention et ajouter un secteur d'intervention. Un investissement conjoint entre l'association de propriétaires et la municipalité.



Repenser le schéma des déplacements à Izon

LE 2 JUILLET À LA MACC, A EU LIEU LA RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DU PROJET SUR LES MOBILITÉS ACTIVES DE LA COMMUNE. QUELQUES EXPLICATIONS AU SUJET DE CE PROJET DE GRANDE ENVERGURE.

Depuis le mois de septembre, sous la responsabilité de Caroline Glize, adjointe au maire en charge du développement durable et des mobilités, la municipalité d'Izon travaille sur un plan global d'aménagement de la commune afin d'établir un réseau de pistes cyclables, d'aires piétonnes et de chemins pédestres.

Une démarche qui avait été lancée après les nombreux retours des habitants dans le cadre du questionnaire sur la revitalisation du centre-bourg, puisqu'un problème d'accès au cœur de la commune avait été pointé. En outre, à l'occasion des comités et visites de quartiers, nombreux sont les riverains qui ont réclamé davantage de sécurité dans leur rue, spécialement à l'attention des enfants et des personnes âgées. La municipalité met donc tout en œuvre pour y répondre.

FAVORISER LA MOBILITÉ ACTIVE

La commune d'Izon est très étendue, avec des petits hameaux, des lotissements aux extrémités et parfois deux kilomètres à pied à parcourir pour accéder au bourg. Mais le manque de trottoirs et de cheminements adaptés complique les déplacements des habitants qui peuvent parfois même être dangereux. « Nous souhaitons que les riverains

vivent mieux leur commune » explique Caroline Glize. « Cette réflexion vient aussi d'un souhait de revitaliser le centre-bourg, ce qui suppose qu'on puisse s'y rendre plus facilement et de manière sécurisée, même sans voiture ». Et l'élue d'ajouter : « Par ailleurs, quand on sait que 40% de la pollution automobile est due à des déplacements de moins de 4 kms, il y a là sûrement matière à progresser ».

DES PROFESSIONNELS POUR ENCADRER LE PROJET

La municipalité a sollicité les compétences du cabinet d'études ADEMA.

Le cabinet a fait un diagnostic en tenant compte des contraintes techniques du village : Izon se trouve être assez déstructurée au niveau de ses routes. Traversée par l'axe central que constitue la D242, la commune est constituée d'un maillage de routes et de rues de tailles diverses dont certaines ramifications posent des difficultés en terme d'aménagement cyclable, par exemple.

Le cabinet a donc permis d'identifier ce qu'il était possible de réaliser en tenant compte de l'existant. ADEMA a conseillé l'intervention de Hans Kremer, architecte-paysagiste consultant, spécialiste renommé du vélo, qui





CADRE DE VIE

+ ZONES DE CIRCULATION APAISÉE

Quasiment tous les riverains rencontrés à l'occasion des comités ou visites de quartiers se plaignent de la vitesse des véhicules dans leur rue ! Face à ce constat, dans le but d'apaiser la circulation, la municipalité a prévu au budget 2022 l'acquisition et l'installation à titre expérimental, au cours des prochains mois, de kits de sécurisation routière. En outre, là où elles semblent opportunes, de nouvelles "Zones 30" vont être créées, ainsi que des "Zones de rencontre" (20 km/h maxi + priorité piétonne). Objectif : sécuriser les piétons et cyclistes, souvent des enfants, inciter aux déplacements en mode doux et favoriser les autres usages de la rue en réduisant la vitesse des véhicules. Evidemment, il est avant tout fait appel au civisme et à l'esprit de responsabilité de chacun. Accessoirement, la Police Municipale annonce qu'elle multipliera les contrôles au cours des prochains mois.

PLAN VÉLO & MOBILITÉS ACTIVES

accompagne de nombreuses communes sur les plans de mobilité active.

« Ces spécialistes nous permettent d'avoir une vision réaliste du projet, de savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. » ajoute Caroline Glize. « Nous allons nous appuyer sur ce travail et, lors de la réunion du 2 juillet, nous avons restitué aux habitants le diagnostic réalisé, ainsi que les possibilités qui sont les nôtres. Ce fut un moment important, car nous avons souhaité échanger avec les izonnais afin de comprendre leurs besoins et établir quels sont les chantiers prioritaires » précise-t-elle.

UNE PROJET À IMAGINER SUR LE LONG TERME

Au cours des prochains mois, des réunions mensuelles permettront d'affiner le maillage de la commune en vue de créer une boucle pédestre et cyclable par secteur. Mais les travaux vont être longs et devront s'étaler sur deux mandats. « Cela ne va malheureusement pas toujours aussi vite qu'on le souhaite. La réalité budgétaire est ce qu'elle est, il est en ce moment très difficile d'obtenir des

subventions pour les travaux de voirie, et nous sommes aussi dépendants des décisions de nos partenaires tel que le Département qui peut prendre à sa charge une partie de la réfection de la RD242 » explique l'élue.

DES TRAVAUX EN 2023

Toutefois, certains travaux se précisent déjà, notamment au niveau de l'avenue de Lattre de Tassigny. Un projet de réaménagement, à l'étude depuis presque un an, a été présenté aux élus de la commission Ville durable, lesquels l'ont approuvé. « Nous sommes bien conscients des désagréments subis par les riverains. La présence de la zone d'activités est importante pour l'attractivité économique, mais elle génère aussi des nuisances dues au passage de nombreux poids lourds. Dès que nous aurons obtenu la validation de notre projet par le Département, nous commencerons les travaux sur cette porte d'entrée Est de la commune. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises aux riverains concernés, la parole donnée sera honorée ».



Évolution des rythmes scolaires

LES RYTHMES SCOLAIRES DES ÉCOLIERS IZONNAIS VONT ÉVOLUER. EN SEPTEMBRE 2022, APRÈS 7 ANNÉES PASSÉES AVEC DES SEMAINES DE 4 JOURS ET DEMI, LES ENFANTS REPASSERONT À 4 JOURS DE CLASSE. UNE DÉCISION INÉVITABLE, INDUITE PAR UNE ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF. EXPLICATIONS...

En 2013, une réforme des rythmes scolaires a été lancée par le gouvernement, avec pour objectif une meilleure répartition des heures d'enseignement sur une semaine de 4 jours et demi. C'est à cette période qu'apparaissent les temps d'activités périscolaires (TAP), auxquels les enfants participent. Ces activités étaient multiples : arts et culture, sports, loisirs et même des temps calmes pour ceux qui le souhaitaient.

ASSOUPLISSEMENT DE LA LOI

En 2017 la loi est assouplie pour pouvoir adapter les TAP aux spécificités locales. Depuis, cette réforme a été largement abandonnée par une grande majorité de communes. Le groupe scolaire d'Izon était l'un des derniers de la circonscription, avec ceux de Cenon, à avoir préservé ce rythme de 4 jours et demi.

Autre spécificité izonnaise, la taille de l'établissement imposait une pause méridienne de 2h15 pour que les 420 élèves de l'école élémentaire et les 230 élèves de l'école maternelle aient le temps de déjeuner.

Avec une pause aussi longue, le choix avait été fait de mettre en place les TAP sur ce créneau horaire, c'est-à-dire entre 11h45 et 14h00, afin de proposer

des activités aux enfants durant cette longue période d'interclasse.

DISPARITION DES SOUTIENS FINANCIERS

La Caisse des Allocations Familiales, (CAF) qui est un des soutiens économiques majeurs de cette réforme, n'accompagne plus la commune d'Izon pour le financement des TAP sur la pause méridienne. En effet, la commune a fait l'objet d'un contrôle de la part de la

CAF il y a peu, au sujet de l'organisation périscolaire qui avait été mise en place. L'organisme a annoncé un redressement très coûteux (62 000 € par année depuis 2020) suite à un trop perçu depuis 2016 qu'il convient aujourd'hui de rembourser.

Par ailleurs, la régularisation de cette anomalie implique une perte de recettes annuelles de l'ordre de 80 000 € pour Izon.

1^{ER} ANNIVERSAIRE DU CLAS IZONNAIS

Avec le soutien de la CAF de la Gironde, Anne-Marie Sarrazin, conseillère municipale et la municipalité ont mis en place un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), dispositif proposé aux élèves en difficulté, en complément de l'aide aux devoirs. Celui-ci met à disposition des ressources complémentaires pour leur permettre de s'épanouir davantage dans leur environnement scolaire. Le 23 juin dernier, notre CLAS a conclu son année par un petit spectacle présenté aux parents, suivi d'un goûter.

Ce fut l'occasion de remercier chaleureusement notre animatrice Tiffany ainsi que nos dévoués bénévoles, sans oublier Théo, notre service civique à qui nous souhaitons bonne chance pour la suite. Au final, cette première année aura été un succès. Les enfants ont adhéré aux activités proposées par une équipe compétente et soudée. Nous préparons la prochaine rentrée, laquelle permettra d'offrir de nouvelles actions culturelles aux enfants. Bonnes vacances à tous !





UNE PAUSE MÉRIDIANNE RÉDUITE

La pause méridienne est depuis longtemps un sujet de réflexion. Face au grand nombre d'élèves, une amplitude de 2h15 était la solution trouvée pour assurer tous les passages au restaurant scolaire.

Dans le cadre de la semaine de 4 jours et pour pallier la suppression des Temps d'Activités Périscolaires, la municipalité, en accord avec les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves, va proposer une nouvelle organisation de la pause méridienne.

L'amplitude de 2h15 est maintenue, mais avec des horaires décalés selon les classes. Au final, les enfants n'auront plus qu'1h40 de pause. « Ils resteront moins longtemps dans la cour et seront moins fatigués quand ils retourneront en classe », explique Delphine Floirat-Ratte.

En parallèle, un certain nombre d'activités seront à disposition des écoliers. Activités manuelles, sportives ou sous forme de jeux de société, elles seront proposées sur la base du volontariat.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

De ce fait, la municipalité, qui s'était engagée à lancer une consultation auprès des familles pour qu'elles s'expriment sur leurs préférences entre la semaine de 4 jours ou celle de 4 jours et demi, a été obligée de trancher. « La perte brutale de ces recettes, imprévisible pour la nouvelle équipe municipale, est une "tuile" qui change considérablement la donne. En effet, sans les recettes de la CAF, nous ne sommes pas en mesure de maintenir l'organisation existante. Il serait à la fois malhonnête et irresponsable de proposer aux parents d'élèves de choisir entre deux solutions dont on sait parfaitement que l'une est intenable d'un point de vue budgétaire »,

expliquait ainsi Laurent de Launay, le maire d'Izon, dans un courrier envoyé aux familles le 14 avril dernier.

Par conséquent, l'équipe municipale n'a pas eu d'autre choix que de renoncer au référendum et d'organiser la prochaine mise en place de la semaine de 4 jours dans les écoles d'Izon à compter de la rentrée 2022.

Les élèves n'auront donc plus classe le mercredi matin et le temps de la pause méridienne sera réduit de 2h15 à 1h40, sans modifier l'amplitude de la journée d'école (voir ci-dessus).

LAISSER AUX FAMILLES LE TEMPS DE S'ORGANISER

« Nous avons préféré annoncer dès le mois d'avril le choix de la municipalité,

afin de laisser le temps aux parents, à cinq de mois de la rentrée, d'adapter en conséquence leur organisation familiale et professionnelle » explique Delphine Floirat-Ratte, adjointe à l'éducation.

La décision a été annoncée en conseil municipal le 13 avril dernier et un conseil d'école extraordinaire s'est tenu, afin d'organiser la rentrée 2022, avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants, l'inspection académique et les services municipaux.

« Nous comprenons que ce changement fasse débat, mais nous ne pouvions continuer la même organisation avec les implications financières que cela a pour la commune. Une fois cette décision prise, notre seule priorité a été le bien-être des enfants », conclut l'élue.



UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE

Au regard de l'évolution démographique de la commune, les élus souhaitent anticiper l'augmentation des effectifs et surtout veiller à la qualité des conditions d'accueil et d'apprentissage des écoliers izonnais. « Nous avons un des groupes scolaires les plus importants de la Gironde avec plus de 650 enfants scolarisés. L'école est ancienne, mais dispose de bons équipements. Toutefois, à terme, elle va manquer de classes. Il nous faut donc réfléchir à l'avenir », commente Delphine Floirat-Ratte, l'adjointe à l'éducation.

C'est dans ce contexte qu'une Convention d'Aménagement d'École a été signée entre la mairie et le Département. Dans le même temps, la municipalité a créé un comité de pilotage (COFIL) où collaborent enseignants, directrices d'écoles, parents d'élèves, représentants du Conseil départemental, de l'éducation nationale et de l'inspection académique, ainsi que du CAUE*.

Ce COFIL s'est réuni tout au long de l'année afin d'envisager le futur du groupe scolaire izonnais.

L'objectif final est de mettre le bâti en conformité avec les normes de sécurité et de confort, mais aussi de réaliser des équipements scolaires de qualité, adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles.

* CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

MARCHÉ NOCTURNE : UN SUCCÈS QUI PERDURE

MARCHÉS NOCTURNES : DE PRÉCIEUX MOMENTS D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE. RETOUR SUR UN SUCCÈS QUI SERA LE FIL ROUGE DE L'ÉTÉ.

Les marchés nocturnes initiés en 2021 s'avèrent être une vraie réussite qui ne se dément pas au fil des éditions. Attendues par toutes les générations, ces soirées gourmandes et créatives parviennent, en effet, à réunir familles, amis, jeunes et moins jeunes. « *Nos enfants conserveront en mémoire ces moments de joie et d'échanges* » s'enthousiasme Thierry Dirheimer, conseiller municipal délégué aux entrepreneurs et au commerce de proximité, en charge du projet.

CRÉER DES MOMENTS D'ÉCHANGE ET DE VIVRE ENSEMBLE

Les marchés nocturnes s'intègrent dans la volonté de la municipalité de redynamiser le centre-bourg de la commune. Ils sont une des réponses à ce défi.

Ces marchés sont complémentaires du marché hebdomadaire qu'ils n'ont pas vocation à remplacer. L'idée est de créer tout au long de la période printemps / été des moments festifs et populaires afin de rassembler les izonnais, toutes générations confondues, pour des temps d'échange et de partage, au cœur de ville, sur la place de la mairie aménagée à cette fin.

LE CONCEPT DES MARCHÉS NOCTURNES REPOSE SUR TROIS POINTS FORTS :

- L'ambiance musicale ou les animations tout d'abord, qui sont assurées par des musiciens locaux ou encore des associations.

Ainsi, nous avons la chance d'être accompagnés par de talentueux musiciens tels que le groupe de jeunes izonnais **O'smoZe**, **Lawrence Collins**, ou encore les groupes **FRVsens**



et **Dune**. Les associations **Izon K'danse** et **Capoeira** proposent également des démonstrations afin de faire danser le public.

- La présence d'artisans créateurs permet aux visiteurs de chiner des articles uniques confectionnés à la main, pour offrir ou se faire plaisir. Peintures, objets en bois, bijoux, produits naturels, bagagerie, vêtements, bougies, accessoires... Tous les goûts et les envies s'y retrouvent.

- Enfin, les commerçants des métiers de bouche offrent la possibilité de se restaurer sur place, en famille ou entre amis. Chacun peut choisir de manger ce qui lui fait envie et l'offre est variée. Délices à base de poisson, fromages, frites maison, charcuterie, couscous, spécialités antillaises, égyptiennes ou encore réunionnaises, gourmandises sucrées, vins locaux et bière artisanales... tout y est pour se régaler.

UN TRAVAIL COMMUN DES AGENTS ET DES ÉLUS

Question logistique, c'est toute une équipe qui se met en action pour offrir aux izonnais un espace convivial et agréable. Les agents de la police municipale, des services entretien et techniques ainsi que certains élus, s'investissent avec cœur pour faire de ces moments des instants essentiels pour tous et créer chez les izonnais un sentiment de fierté de vivre à Izon. « *Désormais, le marché a sa petite notoriété. Les gens viennent de loin pour passer un bon moment à Izon* », conclut l' élu.



Les marchés nocturnes à venir

Vous pourrez retrouver les marchés nocturnes d'Izon aux dates suivantes. Les animations sont à suivre sur le site internet d'Izon et la page facebook de la mairie.

- Vendredi 5 août
- Vendredi 19 août
- Vendredi 9 septembre
- Vendredi 23 septembre

JUMELAGES : IZON S'ENGAGE AVEC DIEMELSTADT

FIN AVRIL, DÉBUT MAI, UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DE LA VILLE DE DIEMELSTADT EST VENUE EN VISITE À IZON. L'OCCASION DE TISSER DES LIENS ENTRE LES DEUX COMMUNES ET POUR NOS AMIS D'OUTRE-RHIN DE VISITER NOTRE BEAU TERRITOIRE.

Le samedi 29 avril, Laurent de Launay a signé la charte de jumelage entre Diemelstadt et Izon. « *Un acte de fraternité et de transmission entre générations* », a souligné le maire dans son discours.

VISITE DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

A cette occasion, cinq personnes originaires de la ville de Diemelstadt ont été accueillies du 28 avril au 3 mai derniers, dans des familles izonnaises. « *Nous nous félicitons d'avoir pu loger tout le monde chez l'habitant* », se réjouit Jean-Pierre Cansé, vice-président du Comité de jumelage. « *Il est important que cela se passe ainsi afin que chacun puisse apprendre à découvrir l'autre et s'imprégner de la culture locale. Nous remercions chaleureusement les familles izonnaises qui ont répondu présentes* », termine-t-il. C'est un vrai programme touristique, culturel et gastronomique de cinq jours qui leur avait été préparé, les allemands étaient comblés.

Du 15 au 17 juillet ce fût au tour de la délégation espagnole de Cervera del Rio Alhama de découvrir notre belle commune.

Nos amis ibériques étaient notamment présents lors du marché gourmand du vendredi 15 juillet. Le lendemain, les deux maires, Estrella Santana Martínez et Laurent de Launay, ont signé ensemble la charte de jumelage.

Le Comité de Jumelage est à la recherche d'hébergements supplémentaires pour les membres de cette délégation espagnole.

Vous souhaitez vous impliquer dans ces liens d'amitiés et découvrir d'autres cultures ? N'hésitez pas à rejoindre le comité !

Contact : www.jumelage-izon.fr - contact@jumelage-izon.fr



Visite d'Izon (ici aux Pavillons), rencontre avec les écoliers de la commune, échanges à la mairie, la visite de la délégation allemande de Diemelstadt a été dense et conviviale.



CERVERA DEL RÍO ALHAMA, ESPAGNE

Cervera del Río Alhama, bordée par la rivière du même nom (Alhama), est une cité de la communauté autonome de La Rioja, grande région viticole au nord de l'Espagne.

Les variations du climat y sont très marquées, avec des étés secs et chauds et des hivers froids et humides. Avec ses 3 000 habitants, la petite ville possède une tradition artisanale sur laquelle repose une industrie de l'espadrille moderne et novatrice. Ensemble urbain pittoresque aux influences mauresques, Cervera del Río Alhama recèle des trésors historiques tels que l'église San Gil datant du 12^{ème} siècle.



DIEMELSTADT, ALLEMAGNE

Diemelstadt est une municipalité allemande située dans l'arrondissement de Waldeck-Frankenberg dans le land de la Hesse. Cette ville de plus de 5200 habitants est la "porte d'entrée du pays de Waldeck", entourée de forêts et de montagnes. Les quartiers du centre sont caractérisés par des maisons à colombages bien conservées datant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. La ville est traversée par une piste cyclable de grande qualité qui allie, sur 110 kilomètres à travers la charmante vallée de la Diemel, paysages variés, loisirs, culture et histoire.

Jardins partagés : faire lien avec la terre

LA MUNICIPALITÉ D'IZON INITIE ET ACCOMPAGNE DES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS. APRÈS LE JARDIN DE BORGÉS, UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF VOIT LE JOUR AU CENTRE D'IZON, AVEC L'ASSOCIATION "IZON TERRE DE PARTAGE". UN BON MOYEN DE SE RÉAPPROPRIER LA TERRE ET DE CRÉER DU LIEN.

Jean-Bernard Loubeau est un ancien agriculteur. Il travaille avec la mairie d'Izon pour lancer l'association Izon Terre de Partage dont il est le président.

CRÉER DU LIEN ENTRE LES HABITANTS

Izon Terre de Partage souhaite créer un jardin communautaire. Tout le monde peut venir planter, nettoyer, arroser et participer à la vie du jardin et ce, de manière collective. « *Nous souhaitons vraiment créer du lien entre les habitants, peu importe les générations et créer une dynamique associative* », explique Jean-Bernard Loubeau.

Sur les 8 000 m² mis à disposition par la mairie, potager et verger seront plantés. Il faudra ensuite adhérer à l'association à hauteur de 10 € par an pour pouvoir récupérer un cageot toutes les deux semaines.

SE RECENTRER SUR LA NATURE

Izon Terre de Partage est aussi un projet pédagogique à destination des plus jeunes. Avec l'Espace Jeunes par exemple, l'association prévoit de recenser les différentes espèces d'insectes qui vivent dans un potager. Les jeunes seront chargés de prendre les insectes en photo. « *Nous utiliserons ainsi à bon escient leur art de la technologie* », se félicite Jean-Bernard. « *Nous travaillerons aussi bien sûr avec les écoles maternelle et élémentaire afin de reconnecter nos enfants avec la nature.* »

Près de 300 plants de tomates sont prêts à être plantés, reste à préparer la terre et à débroussailler !

Contact :

Facebook : @Izon terre de partage
Jean-Bernard Loubeau (président) 06.58.09.00.39
jbernardl777@gmail.com

LE JARDIN PARTAGÉ DE BORGÉS

Avec ses 300 m² idéalement placés au centre de la commune, il est le premier des jardins partagés izonnais. Une vingtaine de personnes sont déjà investies dans le projet et elles ont constitué une association, "Invitation au jardin", dont l'objectif est la création d'un jardin exploité grâce à la technique de la permaculture. Les izonnais intéressés sont invités à rejoindre l'association afin de faire grandir le jardin. Appuyés par l'expertise de SaluTerre, les membres de l'association débordent d'idées et d'énergie pour faire grandir ce site pilote.

À l'image de l'association "Izon Terre de Partage", les porteurs de projets de jardins partagés sont les bienvenus pour présenter leurs idées et bénéficier du soutien de la municipalité et de SaluTerre.



La Société Coopérative et Participative (SCOP) SaluTerre est un bureau d'études socio-paysager. Sa mission est de conseiller et soutenir les collectivités territoriales notamment, dans la création et la réalisation de

projets alimentaires et paysagers. À Izon, SaluTerre partage son expertise de la résilience alimentaire dans le but de créer un environnement nourricier. Ce travail participatif a débuté il y a un an déjà, sur le site de Borgés, avec la création du premier jardin partagé.



Borgés : un nouvel espace associatif et solidaire

LE SITE DE BORGÉS, SITUÉ 185 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, EST DEvenu UN VÉRITABLE LIEU DE VIE ASSOCIATIF. INITIÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, CE TIERS-LIEU, SERA À L'AVENIR, CE QUE VOUS, LES HABITANTS D'IZON, ALLEZ EN FAIRE.

L'espace Borgés, situé à proximité de la mairie, sur l'avenue du Général de Gaulle, hébergeait auparavant les services techniques de la commune ainsi que l'école de musique. Depuis le déménagement de ces derniers respectivement à l'entrée de la route d'Anglumeau pour le premier et à côté du centre de loisir pour le second, le site avait été laissé à l'abandon. La municipalité dirigée par Laurent de Launay a rapidement souhaité en faire l'un des fers de lance de son projet de revitalisation du centre-bourg.

UN LIEU DE VIE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

«L'objectif est que Borgés soit un lieu de vie associative axé autour de l'économie sociale et solidaire», explique Laurent de Launay, le maire d'Izon, qui suit attentivement le projet. Action participative, collaboration associative, initiatives citoyennes, les idées ne manquaient pas. La première étape a été de réhabiliter une partie du site pour accueillir les actions de certaines associations. Ce fut le cas notamment pour l'**Atelier Partagé**, toute nouvelle association izonnaise (voir encadré), qui propose aux habitants de venir participer à des ateliers de bricolage.



LA FRINGUERIE ET L'AMAP

Juste en face de l'Atelier Partagé se trouve **La Fringuerie**, un dressing solidaire tenu par l'association **Les Échos Ludiques**, très active à Borgés. Les habitants peuvent venir y déposer des vêtements dont ils ne se

LES ÉCHOS LUDIQUES



L'association, Les Échos Ludiques, a pour but de promouvoir les gestes écologiques du quotidien. Leurs actions s'orientent sur le zéro déchet, les attitudes éco-responsables et le tissage de réseaux pour une consommation locale.

En plus de la fringuerie, les Échos Ludiques proposent :

- des ateliers pour mettre la main à la pâte : cuisine, cosmétique, produits d'hygiène, produits de ménage... ;
- des journées "zéro déchet", là encore rencontres et partages sont au centre de leurs préoccupations : ateliers, stands d'exposants, conférences, débats, diffusions de documentaires s'articulent autour d'un repas convivial.

servent plus, mais aussi en trouver d'autres à petits prix. Un lieu d'échange où le réemploi est le maître-mot, bénéficiant autant à la planète qu'au porte-monnaie. Le succès est au rendez-vous. Le local accueille de plus en plus de monde et les permanences se multiplient. **Les bénévoles sont les bienvenus !**

Enfin, il y a l'AMAP, "le panier izonnais" qui propose des paniers constitués de produits locaux à ses adhérents, lesquels sont distribués à raison d'une fois par semaine, le jeudi soir entre 18h et 19h. Deux types de paniers sont proposés aux prix de 12 ou 18 €. Légumes de saison, viandes locales, laitage... l'offre est variée et accessible.

L'ATELIER PARTAGÉ, LA PASSION DU BOIS

Le 14 mai dernier l'**Atelier Partagé** a été inauguré sur le site de Borgés. L'association qui occupe le lieu souhaite attirer le grand public autour du bois de récupération, principalement des palettes, pour l'initier à la fabrication d'objets et/ou de mobilier (composteurs, jardinières, poulaillers...).

Chacun peut venir avec son projet et les membres de l'association comme Guy Ferrer, le président passionné par le bois et Michel Touly le vice-président, ancien tailleur de pierre, vous encadreront avec plaisir et pédagogie sur 2 à 3 séances. «*Tout le monde est bienvenu. Une jardinière à construire ? Un établi ? Une petite table ? Il suffit de passer la porte et de venir en discuter*».

L'Atelier est donc ouvert à tous, les mardi et jeudi matin, sous couvert d'une adhésion à l'association de 15 € par an.



ASSOCIATIONS

Et c'est d'ailleurs dans ces locaux que s'est installée l'**AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) "Les Paniers Izonnois"**. Les adhérents viennent chaque semaine leur panier de légumes et de fruits, produits localement. Contact : lepanierizonnois@ecomail.fr

Enfin, parmi les autres intervenants présents à Borgés, il y a notamment l'association "**Tous aux Abris**", qui propose des ateliers de sensibilisation et d'animation sur la thématique des abris de protection pour les animaux, avec construction de nichoirs à la clé !

LOGEMENT D'URGENCE

En 2021, un logement d'urgence a été aménagé dans une partie des locaux de l'ancienne école de musique. Il accueille une famille ukrainienne de 8 personnes depuis le mois de mars dernier. La municipalité a tout mis en oeuvre pour faciliter leur adaptation dans la commune.



B.I.S.E. !

La Brigade Izonnoise des Sauvages Ensemencés (La B.I.S.E.) est une idée toute simple et un peu folle des bénévoles de l'association Les Échos Ludiques.

Avec l'envie de fleurir et de végétaliser notre cadre de vie pour favoriser la biodiversité sur le territoire izonnois, les bénévoles de la BISE ont souhaité lancer cette brigade un peu spéciale.

Chaque personne qui le souhaite est invitée à jeter des bombes à graines ou des noyaux dans la Nature en croisant les doigts pour que fleurs et plantes se développent et viennent embellir notre commune.

Une charte est disponible dans les locaux de l'association, à l'espace Borgés. Chacun est libre de s'engager et de participer.



TOUS AUX ABRIS !



L'association "**Tous aux abris !**" est une association collégiale qui a pour but de concevoir et de réaliser des abris de protection pour animaux liminaires* menacés, dans une démarche participative et pédagogique.

En collaboration avec les associations environnementales, les organismes scientifiques et les designers, l'association vise à diffuser la biodiversité dans les consciences par la pratique, autour d'ateliers et d'interventions de sensibilisation. Composée de membres actifs, d'adhérents et de sympathisants, Tous aux abris ! est une association où les maîtres-mots sont participation et partage.

* liminaires : animaux qui s'installent à proximité des habitations pour y trouver leur nourriture, sans besoin de créer de lien avec l'homme.



Association « Tous aux abris ! » proposant une initiation à la fabrication de nichoirs pour mésanges et chauves-souris, le dimanche 27 mars.



Izon fait la fête !

C'est officiel, Izon a désormais son comité des fêtes ! Créée le 26 mars dernier, l'association peut déjà compter sur une équipe dynamique et motivée qui ne demande qu'à s'agrandir ! Des projets sont déjà dans les tuyaux :

- Un concours photo : "Izon et la Nature" est prévu pour le mois de septembre ;
- Un karaoké géant (sur écran géant) ;
- Le "HalloGeek" izonnois qui, à l'occasion d'Halloween, proposera vide-greniers, cosplay, défilé, soirée musicale et gourmande ;
- Un "Festi'Noël" sur plusieurs jours avec de nombreuses animations telles qu'un marché de Noël, des spectacles et un concours de maisons décorées.

Si vous souhaitez partager vos idées et votre bonne humeur, n'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes. Contacts : [facebook.com/izon-fait-la-fête](https://facebook.com/izon-fait-la-fete)



Le beau printemps des associations izonnaises

Handball Club Izonnaï

Retour sur un week-end décisif

Le Handball Club Izonnaï compte à ce jour 135 licenciés. C'est un club convivial et familial. 100% des personnes qui participent à son fonctionnement sont des bénévoles. « *Nous avons toutes les catégories d'âge du côté des garçons, une équipe de séniors filles et une équipe loisir. Les filles, n'hésitez pas, le Club vous ouvre ses portes !* » insiste le président.

Cette fin de saison a été épique pour le Handball Club : retour sur un week-end riche en émotions, les 21 et 22 mai.

Le samedi 21 mai, salle des Costauds, s'est tenu un match décisif pour le Handball Club Izonnaï. En jeu : la montée pour le championnat départemental en excellence. Les Izonnaï ont dominé une vaillante équipe mérignacaise. **Résultat : 40 - 18**. Les séniors s'envolent vers le championnat excellence la saison prochaine. Un second match de la plus haute importance pour les jeunes handballeurs du club izonnaï a eu lieu le lendemain.

Les joueurs de moins de 15 ans disputaient la finale départementale du championnat de promotion honneur (photo ci-dessus). En début de rencontre, le coach, Franck Curely, a tenu à féliciter l'ensemble des joueurs pour la saison qu'ils ont réalisée



à effectif réduit. Opposés à une redoutable équipe pessacaise, les izonnaï se sont inclinés, 45-28. À noter que l'équipe izonnaï était renforcée par des joueurs évoluant en équipe de moins de 13 ans et n'a pas démerité. « *Parmi les supporters du week-end, Laurent de Launay, le maire d'Izon et Serge Flahaut, adjoint au maire, sont venus soutenir cette équipe prometteuse. Les bénévoles et moi-même espérons garder cette dynamique la saison prochaine* », conclut Vincent Duret, président du club.



Contacts Handball Club Izonnaï :

Facebook : @izonhandball
06.75.68.24.16 / 06.10.83.66.61

Izon K'Danse fête ses 40 ans



Le samedi 7 mai dernier, l'association Izon K'Danse offrait un magnifique spectacle à la salle de la Coupole de Saint-Loubès pour célébrer **son quarantième anniversaire**.

Créée en 1982, l'association de danse izonnaï a présenté, devant un public de 750 personnes, "Donnez-moi des ailes" un spectacle haut en couleurs, proposé par ses danseurs, jeunes et moins jeunes. Izon K'Danse est un

acteur important de la vie associative de la commune, offrant un large panel de cours de danse dispensés par des professionnels. À partir de 4 ans et sans limite d'âge, elle propose des cours de Modern Jazz, Zumba Kids/Adultes/Gold et Hip Hop.

L'association Izon K'Danse sera présente au forum des associations d'Izon qui se tiendra le **samedi 3 septembre 2022**. Les inscriptions pour la rentrée 2022 pourront se faire à ce moment-là. Qualité de l'accueil et dynamisme garantis.

Contacts : www.izonkdanse.fr - izonkdanse33@gmail.com



Le FC Mascaret et le tournoi du 1^{er} mai

Après deux ans d'arrêt, suite à la crise sanitaire, le FC Mascaret revient en force. Issu de la fusion en 2019 entre le Izon-Vayres FC et le club de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, l'association se compose aujourd'hui de 440 licenciés et organise de nombreuses animations.

Le 1^{er} mai dernier a eu lieu le traditionnel tournoi des jeunes destiné aux catégories U7, U9 et U11. Un dimanche qui a rassemblé plusieurs centaines de joueurs. À la fin de cette journée, c'est le sourire aux lèvres que les enfants sont allés chercher leurs médailles, remises par le maire de la commune Laurent de Launay et le maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Pierre Cotsas. Un tournoi réussi et très bien organisé pour le plus grand bonheur des jeunes joueurs du FC Mascaret.

Contacts : <https://izonvayresfc.com/contact/>
freddad@cegetel.net



APPLICATION MUNICIPALE D'INFORMATION

La commune d'Izon renforce et diversifie ses outils de communication, votre mairie vous informe en temps réel sur votre smartphone.

Retrouvez le fil d'actualité de votre ville en téléchargeant l'application CityAll et accédez directement à toute l'actualité : Infos pratiques, Alertes, Actu, Événements, Travaux...



**Téléchargez
gratuitement CITYALL
et choisissez IZON.**



APPEL AUX ENTREPRENEURS IZONNAIS !

Vous êtes commerçant, artisan, professionnel ou entrepreneur izonnais ? Manifestez-vous.

Dans le but de recenser l'ensemble de nos entrepreneurs izonnais et de les faire apparaître sur les supports de communication municipaux (nouveau site internet, application citoyenne CityAll, ...) nous vous invitons à vous

- manifestez en nous communiquant :
- la dénomination de votre structure ;
 - un extrait K-Bis ;
 - son activité ;
 - les coordonnées ;
 - l'identité du gérant ;
 - le lieu éventuel de réception du public ainsi que les horaires d'ouverture ;
 - le site internet ou autre réseau ;
 - un visuel (carte de visite ou autre) ;
 - un petit texte de présentation.

Merci d'adresser votre dossier à communication@izon.fr

CALI PASS ÉTÉ 2022

Le CALI Pass est un chèque d'une valeur de 100 euros proposé aux jeunes de la commune nés entre 2004 et 2008 afin de profiter de l'été.

Concrètement, le CALI Pass propose 13 activités gratuites pour les jeunes situés sur le territoire intercommunal.

Les chéquiers sont à retirer à l'espace jeunes d'Izon, avenue des Anciens Combattants ou au Bureau Information Jeunesse, au 33 allée Robert Boullin à Libourne.

Les informations à savoir :

- les activités peuvent être réalisées jusqu'au 31 août 2022 ;
- les chèques sont à détacher et à donner à chaque prestataire ;
- ils doivent être utilisés en autonomie ;
- ces activités ne sont pas encadrées par des animateurs.

Important : pour bénéficier du CALI Pass été 2022, l'adhésion (1 €) au service jeunesse de La Cali est nécessaire. Venez avec une pièce d'identité ou un justificatif d'habitation (si la pièce d'identité n'est pas à jour).

N'hésitez pas à vous rendre sur :

www.lacalisphere-jeunesse.fr/cali-pass-ete-2022/

afin de découvrir la liste des partenaires.



ESPACE JEUNES

L'espace jeunes de la CALI, situé avenue des Anciens Combattants, propose des activités et animations pour les jeunes à partir de 12 ans. Au programme : activités culturelles, sportives, multimédia, réalisation de projets, séjours vacances, ateliers, sorties à la journée...

Rendez-vous à l'Espace Jeunes, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00.

Tel : 05.57.74.76.26

ejizon@lacali.fr

PRÉVENTION CANICULE

- Pendant les périodes de fortes chaleurs, pensez à adopter les bons réflexes : boire régulièrement de l'eau, se protéger du soleil, éviter les efforts physiques, se rafraîchir, avec linge mouillé.

- Si vous êtes (ou connaissez) une personne âgée, fragile, isolée ou en situation d'handicap, vous pouvez vous inscrire gratuitement au registre de la ville en appelant le

05.57.55.45.46

- En cas de déclenchement du plan canicule, le CCAS vous contactera afin de s'assurer de votre bien-être.



LES MOUSTIQUES TIGRES, TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS

Les espèces invasives venues d'ailleurs sont désormais bien connues en France : écrevisses blanches, grenouilles taureaux, frelons asiatiques, moustiques tigres, etc. Si pour la plupart d'entre elles, les citoyens que nous sommes ne peuvent pas y faire grand-chose, hormis surveiller leur implantation, il n'en va pas de même pour la dernière citée. **En effet, la présence du moustique tigre est avant tout, une affaire de responsabilité individuelle.** Si le réchauffement climatique facilite son acclimatation dans nos contrées, nous restons les principaux responsables de sa présence dans nos vies. Deux chiffres sont à connaître pour comprendre cette affirmation.



Les mesures de prévention :

- Éliminer les eaux stagnantes : en vidant régulièrement les soucoupes, vases, seaux, arrosoirs, etc ;
- Vérifier le bon écoulement des gouttières ;
- Recouvrir les citernes, fûts et toutes les réserves d'eau ;
- Fabriquer un piège ;
- Installer des nichoirs à hirondelles ou à chauves-souris ;
- Utilisez des barrières naturelles : sprays cutanés, ventilateurs, moustiquaires, plantes anti-moustiques posées au bord des fenêtres (citronnelle, mélisse, thym citron...);

85% des moustiques tigres naissent sur le domaine privé. Ils ne se reproduisent pas dans les fossés, ni dans les mares mais bel et bien dans nos jardins.

150 mètres, c'est le périmètre de déplacement autour du lieu de ponte.

Pour rappel, la municipalité a fait l'acquisition en 2021 de plusieurs bornes antimoustiques écologiques qui ont été placées à différents endroits publics stratégiques.

La commune a également renforcé le traitement des fossés par biocide.

Une vigilance citoyenne est nécessaire pour lutter contre la prolifération des moustiques. Il faut faire le tour de son jardin pour identifier tous les gîtes artificiels potentiels.

Si ces mesures peuvent réduire le phénomène, elles ne sont cependant pas suffisantes pour l'enrayer.

C'est donc également à vous d'agir !

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR TOUS LES HABITANTS CHAUFFÉS À L'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre d'un partenariat avec la CALI et la commune d'Izon, la société Voltalis propose aux citoyens une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement dans les logements chauffés à l'électricité. Il permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores, comme les radiateurs qui représentent jusqu'à 66% de la consommation annuelle d'un foyer !

Ce boîtier offre la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une

application dédiée, 100% gratuite elle-aussi. Le dispositif est écologique et solidaire et permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.

MAÎTRISER SA CONSOMMATION

Cette initiative répond par ailleurs aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par la CALI, dont Izon fait partie. L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de mieux

maîtriser la consommation électrique et de favoriser le développement des énergies renouvelables, accélérant ainsi la transition écologique en cours.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à la rencontre des habitants afin de leur présenter le dispositif, répondre à leurs questions et proposer un créneau d'installation.

Pour plus d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au 05.40.25.69.96, à lacali@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com

Je suis citoyen(ne) izonnais(e) mais suis-je auteur et acteur des évolutions de ma ville ?

Lors de la dernière campagne municipale, l'objectif des deux listes en compétition était de mettre le citoyen au cœur des décisions et des projets. Vous étiez nombreux à espérer des changements, à espérer vivre une démocratie participative, de bon sens où votre voix et vos idées seraient écoutées.

Quel constat pouvons-nous faire après ces deux années ? De nombreuses manifestations d'hostilités envers l'équipe majoritaire faute de réelles concertations !

Constatant que l'équipe de L. De Launay reprenait à son compte l'une de nos propositions phare, nous espérions que les comités de quartier seraient les instances actives et participatives que nous avons imaginées. Hélas, pour le moment, nous avons vécu plus de réunions de présentation que de comités de quartier que ce soit à la MAAC ou dans certaines rues (c'est effectivement plus facile de parler concrètement des problèmes sur place) mais pour quels résultats ?

A ce jour, les izonnais volontaires pour ces comités n'ont pas été recontactés, l'élue déléguée à la participation citoyenne a démissionné et ces comités n'auront donc vécu que le temps d'une réunion. Il n'y a rien de pire que de susciter l'espérance d'une vie citoyenne participative et de décevoir, la traduction dans les urnes est implacable.

Ce 2 juillet avait lieu une réunion publique relative aux mobilités actives.

Un diagnostic des différents modes de circulation et un temps d'échange et de partage d'idées étaient annoncés. Cela aurait pu avoir du sens mais le mot « concertation » s'est vite transformé en une « présentation » très verticale et descendante, une succession de diapositives allant jusqu'à donner rue par rue la solution imposée.

Une fois de plus, dans ce dossier, la parole des izonnaises et des izonnais est confisquée : quels déplacements souhaiteraient-ils faire ? Quels sont leurs besoins ? Ont-ils des solutions à proposer pour leur quartier ou pour leur rue ?

L'enquête réalisée en 2020 auprès des habitants d'Izon par l'association « Au Cœur d'Izon » avait clairement fait ressortir une demande toute simple : pouvoir simplement sortir de chez soi en toute sécurité sans avoir de bolide qui passe devant sa porte, avant même d'envisager d'aller acheter son pain ou d'accompagner son enfant à l'école à vélo.

Cette enquête sur la mobilité revêt des enjeux de taille et qui engage le futur de notre commune : permettre le débat, réconcilier les citoyens à la décision politique, à la chose publique, intéresser les citoyens à l'autre, à son voisin, créer du lien dans un quartier, retrouver une unité.

Les conseils de quartier, outils essentiels de partage et d'échange auraient dû être les acteurs au cœur de cette concertation.

Hélas, il n'en est rien.

Une fois cette consultation achevée et seulement après, il revient aux élus de définir les priorités d'actions en fonction des possibilités financières de la commune sans impacter les prélèvements.

Pour Au Cœur d'Izon, ce devrait être cela le rôle des élus locaux.

D'autres sujets d'importance se profilent à la rentrée : l'ouverture de la médiathèque, l'installation d'équipements sportifs, la refonte du PLU. Nous souhaitons qu'une concertation plus large en amont se mette ENFIN en place.

Profitons donc des beaux jours pour rencontrer nos voisins, nous parler et faire ensemble des propositions pour améliorer notre cadre de vie commun.

Vous pouvez nous contacter directement ou par mail à l'adresse Aucoeurdizon@gmail.com ou via notre page Facebook.

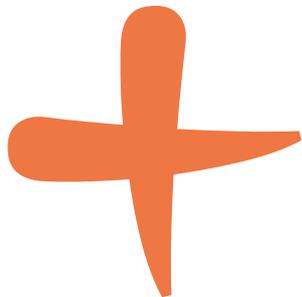
Nous vous souhaitons un très bel été.

LES ÉLUS « AU CŒUR D'IZON »

Frédéric MALVILLE
Aline FONTAINE

Sophie CARRÈRE
André VEYSSIÈRE

Marc BOISSEAU
Ludivine-Grâce PIQUER



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Activité économique - Agir en faveur de l'entreprise locale est conforme à l'intérêt général. Les entrepreneurs créent des échanges, de l'emploi et de la richesse. Nous les accompagnons donc à chaque fois que nous l'estimons utile ou nécessaire : en lien avec La Cali, extension de la zone artisanale de La Landotte (livraison cet automne de 7000 m2 de cellules, pour environ une centaine d'emplois) et de l'entreprise Discac à Anglumeau (fabrication de meubles pour cuisine et salle de bain, 120 emplois au départ, 200 aujourd'hui - vive le made in Izon !); partenariat avec OI Manufacturing afin de leur permettre de pérenniser leur outil de production (donc les 250 à 300 emplois) sur le territoire (investissement de 35 millions € à Vayres); restructuration de l'ancienne superette Diagonal en halle marchande de proximité (livraison espérée en fin d'année); construction de 700 m2 de surface commerciale à Maucaillou (fin 2023). Par ailleurs, conformément à nos engagements, en lien avec le CEI, nous travaillons sur un projet d'amélioration de la signalétique des entreprises izonnaises - nous n'en resterons pas là.

Tranquillité publique - Si l'activité économique des uns est essentielle, il est non moins important qu'elle respecte autant que possible le droit à la tranquillité publique des autres. Avenue de Lattre de Tassigny, excédés par le trafic routier incessant et les désordres causés par les poids lourds, des riverains ont constitué une association en vue de les faire cesser : « Izon marre des camions » ! Nous comprenons cette attente on ne peut plus légitime. Et nous regrettons la place accordée à l'activité logistique sur la zone d'Anglumeau - mais c'est ainsi. A notre échelle, comme nous nous y étions engagés auprès de ces riverains, nous allons entreprendre de lourds travaux afin d'apaiser la circulation sur cette avenue. Dès le feu vert du Département obtenu, nous reviendrons vers eux afin de leur exposer notre projet. La parole donnée sera honorée.

Sécurité - Avez-vous constaté une présence accrue des forces de gendarmerie à Izon ces dernières semaines ? Nous l'espérons. En effet, il y a quelques mois, neuf communes du Libournais, dont Izon, ont conclu un contrat de sécurité intégrée avec les services de l'Etat. Quatre objectifs sont visés : renforcer la citoyenneté et la prévention, garantir la tranquillité et la sécurité du quotidien pour préserver le cadre de vie, contribuer à la justice de proximité, soutenir et accompagner l'aide aux victimes. Parmi les engagements de l'État, l'un a une importance toute particulière : renforcer la présence des militaires sur la voie publique. Nous y veillerons tant, en ce qui concerne Izon, nous pourrions trouver à redire. Nos policiers municipaux n'ont pas vocation à exercer de compétence régaliennne ! À noter que dans le cadre de ce contrat, la commune s'est notamment engagée à poursuivre le déploiement de la vidéoprotection - chose prévue dans notre budget. Avec bientôt une cinquantaine de caméras, Izon sera l'une des petites villes les mieux dotées du territoire. Il est toutefois évident qu'elles ne remplaceront jamais une bonne police municipale de proximité - hommage à nos agents.

Ville sportive - Une halle sportive (basket, hand, foot) librement accessible tous les jours de l'année, un beau skate-park, une aire de fitness en plein air, une piste d'entraînement et de nouveaux parcours pédestres en pleine nature. Voici l'opération dont nous rêvons pour Izon. Il y a encore deux mois, lorsque nous avons présenté le projet Ville sportive au conseil municipal, nous espérions percevoir entre 50% et 80% de subventions de la part de l'Agence Nationale du Sport. Nous venons de recevoir une douche froide de leur part ! Si la qualité de notre dossier a été soulignée, l'ANS n'a plus le sou, dit-on... Faut-il donc déjà abandonner notre projet ? Non. Nous ferons tout pour aller chercher des voies de financement ailleurs. Pour cela, nous aurons besoin du soutien de tous. A cet égard, mille mercis aux associations qui ont accepté d'être parties prenantes à nos côtés.

LES ÉLUS « ENSEMBLE, VIVONS IZON »

Laurent de LAUNAY
Brigitte NABET
Thierry DUBREUIL
Delphine FLOIRAT
Gilles BOUEY
Audrey COMBIER
Joël MASSY

Caroline GLIZE
Serge FLAHAUT
Gilles PRUVOST
Karyn LARGOUET
Thierry DIRHEIMER
Philippe GIRARD
Régis EMERIAU
Marilyn GUIRIEC

Clément MEZERGUE
Virginie VIDORETTA
Chantal CARO
Philippe BRARD
Anne-Marie SARRAZIN
Arnaud GANNE
Natacha BEAUCHÈNE
Yannick CLAVIER



FÊTE LOCALE D'IZON

■ VENDREDI 22 JUILLET

- de 10h00 à 17h00 : **Acti'Vacances : Journée des enfants !** Jeux pour enfants en accès libre. Cour de l'école élémentaire.
- à 20h00 : **Ouverture de la fête foraine**, autour de la mairie.

■ SAMEDI 23 JUILLET

- de 9h00 à 11h30 : **Pêche aux poissons blancs** offerte aux enfants avec prêt de cannes. Lac Labrousse. Renseignements: "Le Bouchon Izonnais" 06.04.50.89.88.
- de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **Ateliers créatifs, balades et jeux à poney**.
- à 14h30 : **Concours de pêche** par "le Bouchon Izonnais". Lac Labrousse.
- à 14h30 : **Concours de pétanque** par "Les Boulistes Izonnais". Boulodrome de Portès. Renseignements au 06.47.76.34.78.
- de 15h00 à 17h00 : **Démonstrations du Cercle canin**. Terrain de rugby.
- de 14h00 à 17h00 : **Course cycliste** du "Cyclo Club Izonnais".
- de 18h00 à 21h30 : **Course à pied "Les Foulées izonnaises"** par "Courir à Izon".
- à 15h30 et à 16h30 : **Spectacle "Le Petit Concert dessiné"**. Salle des fêtes.
- à 20h30 : **Concert des "Roller Toaster"**. Place de la mairie.
- **Repas Moules-frites** d'Elfedyz sur réservation (10 €) au 06.77.76.32.27.
- de 19h00 à 00h30 : **Fête foraine**.

■ DIMANCHE 24 JUILLET :

- de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **Ateliers créatifs, balades et jeux à poney**.
- de 14h00 à 17h00 : **Démonstration et pratique d'éducation canine** (gratuit). Sur inscription au 06.80.64.46.52. Terrain de rugby.
- de 8h00 à 11h30 : **Concours de pêche** au Lac Labrousse.
- à 21h00 : **Démonstration de Capoeira et de Batucada**.
- à 22h15 : **Départ vers le feu d'artifice**, animé par la Batucada.
- **À 23h00 : FEU D'ARTIFICE** au Lac Labrousse.
- de 19h00 à 00h30 : **Fête foraine**.

■ LUNDI 25 JUILLET :

- de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **Ateliers créatifs, Ludothèque : jeux géants et jeux de société**. Terrain de rugby.
- à 12h00 : **Cagouillade** de l'USI Rugby. Sur réservation au 06.14.13.12.65 ou 06.64.95.38.06.
- à 14h00 : **Concours de pétanque** organisé par "Le Bouchon Izonnais" et le "FC Mascaret". Sur inscription (8 €) auprès de T. Frier 06.04.50.89.82. Boulodrome de Portès.
- à 22h30 : **Toro del Fuego** animé par la Banda. Place de la mairie.
- de 19h00 à 00h30 : **Fête foraine**.

AGENDA MUNICIPAL

■ **Marché nocturne gourmand et artisanal,**
de 19h00 à 23h30 place de la mairie,
les vendredi 5 et 19 août, 9 et 23 septembre.

■ VENDREDI 26 AOÛT à 21h00 : **Ciné Plein Air, "Le voyage du docteur Dolittle",** aux Pavillons.

■ SAMEDI 27 AOÛT : **Après-midi découverte du basket à Salle omnisports** par le "Basket Izon".

■ SAMEDI 3 SEPTEMBRE, le matin : **Forum des associations,** place de la Mairie.

■ SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 SEPTEMBRE : **Journée des alternatives** par "les Échos Ludiques" à l'espace Borgés.

■ DIMANCHE 4 SEPTEMBRE : **Vide-greniers du Comité de Jumelage en partenariat** avec "Le Fusil Saint Hubert" + **exposition de tableaux** par "Aux couleurs du temps" aux Pavillons.

■ DIMANCHE 11 SEPTEMBRE : **Exposition de voitures Porsche,** par le Club Porsche, place de la Mairie.

■ VENDREDI 16 SEPTEMBRE ET SAMEDI 17 SEPTEMBRE : **Journées européennes du Patrimoine**.

■ DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE : **Enduro carpe du Bouchon Izonnais au grand lac Labrousse**.

■ DIMANCHE 18 SEPTEMBRE : **Vide-greniers** par ELFEDYZ aux Pavillons.

Marché hebdomadaire tous les jeudis, place de la mairie !

**SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
(05 57 55 45 46 + TAPEZ 1).**

**NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (sauf le mardi fermeture à 19h00).**

